

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1^{ER} CYCLE

Université de technologie de Troyes - UTT

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 11/10/2023



Au nom du comité d'experts¹ :
Séverine Leidwanger, présidente

Pour le Hcéres² :
Thierry Coulhon, président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université de technologie de Troyes, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, accès aux études de santé notamment, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'université de technologie de Troyes. Ce rapport contient les rapports d'évaluation des formations listées ci-après :

Domaine sciences, technologie, santé :

- Licence professionnelle *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux*
- Licence professionnelle *Sécurité des biens et des personnes*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de l'université de technologie de Troyes - UTT a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Madame Séverine Leidwanger, maître de conférences en mathématiques à l'université Paris Cité. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Samuel Maveyraud, professeur des universités en économie à l'université de Bordeaux.

Ont également participé à cette évaluation :

M. Bernard Augé, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Montpellier ;

Mme Cécile Chabas-Laquièze, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles au CNAM ;

M. Philippe Germain, maître de conférences en STAPS à l'université d'Orléans ;

Mme Caroline Ladage, professeure des universités en sciences de l'éducation à Aix-Marseille Université ;

M. Aurélien Lamy, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Caen ;

M. Frédéric Lemaître, professeur des universités en chimie à Sorbonne université ;

M. Ion Octavian Pop, maître de conférences en génie civil à l'université de Limoges ;

Mme Emmanuelle Poulain-Gautret, maître de conférences en lettres françaises à l'université de Lille ;

Mme Amal Qobaa, étudiante en microbiologie à l'université de Montpellier ;

Mme Cécile Raillard, maître de conférences en chimie à l'université de Nantes ;

Mme Michèle Reisdorf-Cren, maître de conférences en physiologie à l'université Versailles-Saint-Quentin en Yvelines ;

Mme Valérie Roger-Leroi, professeure des universités en sciences odontologiques à l'université de Clermont Auvergne ;

Mme Sophie Vidaud, chargée de mission titres et diplômes, UIMM ;

M. Marc Villa, professeur agrégé en génie civil à l'université de Toulouse III-Paul Sabatier.

M. Pierre-Yves Gilles, conseiller scientifique et M. Maxime Vasnier, chargé d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Rapports des formations

LICENCE PROFESSIONNELLE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE, ÉLECTRICITÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Établissement

Université de technologie de Troyes - UTT

Présentation de la formation

Ouverte en 2011, la formation *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable* est une licence professionnelle portée par l'UTT et qui contient un unique parcours *Maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables* (six UE de 180 heures + projet + stage). Elle vise à former des personnels qualifiés dans les secteurs industriels utilisateurs ou producteurs d'énergie.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La LP *MEED* est une formation particulière au sein d'un établissement qui forme des ingénieurs et des étudiants niveau M. Toutefois, en répondant aux besoins de secteurs dans le domaine de l'énergie, elle s'intègre parfaitement dans la vision de l'UTT qui souhaite s'impliquer dans les transitions environnementales et énergétiques. La question du développement durable est donc un point essentiel de l'enseignement dispensé. Formation bien ancrée au niveau territorial (convention de formation avec l'École d'ingénieurs EPF et lycée du Groupe Saint Joseph), cette LP est par nature interdisciplinaire, l'énergie relevant de plusieurs disciplines allant de la physico-chimie à l'économie. Les aspects pluridisciplinaires sont apportés par les UE « compétences transverses » ou « Anglais technique et commercial » sachant certains enseignements disciplinaires sont traités sous un angle scientifique et social. Il est dommage que le positionnement de cette LP par rapport à la LP *Métiers de l'électricité et de l'énergie* portée par l'URCA ne soit pas évoqué.

L'ouverture internationale de la formation est peu présente comme attendu. En tant que LP, cette formation n'a pas pour priorité d'ouvrir ses étudiants à l'international, lequel se résume à l'enseignement de l'anglais technique et commercial (pas de volume horaire mentionné).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche cohérent avec ses objectifs. A visée professionnalisante immédiate, la LP *MEED* bénéficie de l'apport de la recherche par le biais de son équipe pédagogique constituée pour moitié d'enseignants chercheurs. Les aspects éthique et déontologiques sont bien présents à travers des interventions dédiées (cours sur la déontologie par un professeur de droit et intégrité scientifique par un enseignant chercheur). Les aspects de documentation/bibliographie.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La LP est attentive, pour la mise en place de sa maquette, au contour socio-économique de la formation en sondant les besoins des partenaires locaux par le biais du conseil de perfectionnement, du suivi des apprentis en entreprise ou en sollicitant les acteurs socio-économiques du territoire voire des départements limitrophes. La formation a par ailleurs une politique claire puisqu'elle n'est ouverte qu'en alternance. Comme on peut s'y attendre d'une LP, la formation contient tous les éléments nécessaires à l'insertion professionnelle en impliquant notamment 27 % de professionnels dans son enseignement, conformément à l'arrêté du 6 décembre 2019.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation fonctionne sous une approche programme classique (même si le découpage des volumes horaires par UE ne figure pas dans le dossier). L'approche par compétences est en phase de réflexion et d'identifications des changements à opérer (un découpage en compétences des différentes UE a d'ores et déjà été établi). Un "carnet de bord de l'apprenti" existe et sera prochainement adapté aux compétences techniques. On notera toutefois que la compétence « réaliser un bilan carbone d'une entreprise » fait l'objet d'un certificat délivré par l'institut de formation du carbone (IFC).

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques avec un excellent équilibre. La formation a su tirer profit de la situation sanitaire pour garder les outils numériques adaptés. En découle une vision hybride mais bien équilibrée entre le présentiel classique et indispensable et les innovations pédagogiques. Ces dernières vont du numérique (portail pour bases documentaires, cours en autoapprentissage) à d'autres méthodes (classe inversée, jeux de rôles, pédagogie par projet, mise en situation). Les espaces d'enseignement sont par ailleurs adaptés avec des accès au laboratoire de langues, fablab...

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international pour ce type de formation. Une LP n'a pas vocation à déployer une large ouverture internationale. La formation prend toutefois en compte la nécessité de la maîtrise de l'anglais opérationnel à travers les interventions (42 heures) d'un anglophone issu du département de langues de l'UTT. Un test de langue (Linguaskill) est réalisé au début et à la fin de l'année.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation, de par sa nature, travaille essentiellement en alternance (plus de 90 % sur trois ans) mais peut accueillir des étudiants en formation continue (entre zéro et deux par an pour un effectif moyen de 22 étudiants) dans le cadre d'un accompagnement spécifique (cours de soutien). Les demandes de VAE restent marginales.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et prétend suivre son attractivité auprès de ses différents publics. Elle met en place les dispositifs nécessaires (portail web avec témoignages, JPO, salons, flyers, personne en charge de la promotion auprès des établissements et organismes ciblés). L'effectif apparaît comme stable (22 étudiants par an en moyenne pour 30 places). Toutefois, il n'est pas possible d'évaluer l'attractivité de la formation (nombre de candidatures non renseignée). L'auto-analyse mentionne que ce travail est fait par l'assistante de programme et présenté au conseil de perfectionnement pour analyse et interprétation des tendances. A ce titre, le taux de pression semble faible si on se réfère à la phrase « Problème : nous n'avons pas assez de candidats pour nous permettre d'être trop sélectifs » présente dans le CR du CP versé au dossier.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation suit et analyse l'évolution des taux de réussite. Ceux-ci sont par ailleurs très bons (95 % en moyenne et 100 % les deux dernières années). La formation, dans le cadre notamment du CP, évalue les modalités de soutien et d'aide à la réussite (soutien, mentorat). Le livret d'apprentissage et la présence de tuteurs sont également des outils précieux pour suivre la progression des étudiants.

La formation est manifestement défailante sur l'analyse de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Comme le suggèrent les documents d'enquête fournies ainsi que les valeurs chiffrées au sein du dossier, le pourcentage de répondants est catastrophique (14-28-48 % à 18 et 30 mois sur trois années) et très en deçà de ceux annoncés par l'UTT (aux alentours de 70 %). Le suivi des diplômés est assuré annuellement par l'Observatoire de l'emploi de l'UTT et le CFA de l'UTT et il apparaît clairement que ce suivi insuffisant doit être complété ou soutenu à court terme. Dans un tel contexte, il est très difficile d'apprécier l'insertion professionnelle et l'éventuelle poursuite d'études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose globalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec 20 enseignants pour 480 heures, l'encadrement de la formation est adapté à une LP. Cependant, le centre d'innovation pédagogique de l'UTT est un levier modéré pour accompagner les enseignants dans leurs pratiques pédagogiques dès lors qu'elles ne sont pas numériques.

La formation définit en partie un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Une évaluation des enseignements est réalisée à chaque fin d'UE. On ignore s'il s'agit d'une enquête de la LP ou de l'établissement mais le taux de répondants est à nouveau très faible (35 %). Des échanges avec les étudiants à chaque fin d'alternance ont également lieu. La formation dispose également d'un CP dont la composition est en accord avec ses objectifs et qui joue son rôle en matière d'organisation (rythme d'alternance), de contenu pédagogique et de résultats.

Conclusion

Points forts

- Formation cohérente et en lien avec les enjeux sociétaux et la vision de l'établissement,
- Taux de réussite élevé,
- Une formation totalement en alternance,
- Approche par compétences déjà avancée.

Points faibles

- Analyse de l'insertion professionnelle défailante,
- Manque de données analysables (volume horaire des UE, crédits ECTS, nombre de candidats...).

Recommandations

- Amélioration impérative de l'analyse du suivi de cohortes, notamment l'insertion professionnelle et la poursuite d'études,
- Entamer une réflexion sur l'attractivité en mettant à profit le conseil de perfectionnement.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : CONCEPTION ET PROCESSUS DE MISE EN FORME DES MATÉRIAUX

Établissement

Université de technologie de Troyes - UTT

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux* a pour vocation de former aux métiers des secteurs de l'aéronautique, l'automobile, le ferroviaire, l'énergie, le biomédical, la mécanique de précision, ou encore, la mise en forme des matériaux, avec la prise en compte du cycle de vie d'un produit, de la conception à la fin de vie du produit.

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux (MICPM)* propose un parcours unique *Matériaux et procédés hautes performances* qui a pour vocation de former de techniciens intermédiaires avec des connaissances dans les métiers du bureau d'études et du processus de développement de produit. Les stagiaires sont également sensibilisés par rapport à l'environnement socio-économique de l'entreprise avec des notions de gestion de projet et de comptabilité.

L'objectif de professionnalisation de la formation est clairement défini, avec un large panel de métiers identifiés dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La LP est proposée en alternance et elle est également accessible par les dispositifs VAE et VAP. La LP peut réglementairement déboucher sur une continuation d'études en M1.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation ne donne pas tous les éléments relatifs à l'adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La LP est le résultat d'une volonté commune des industriels haut-marnais, des établissements d'enseignement secondaire et des institutionnels, et elle s'inscrit dans une offre régionale cohérente. La formation se propose en alternative à l'offre ingénieur de l'établissement.

Le positionnement de la licence professionnelle par rapport aux parcours BUT n'est pas connu.

La formation n'est pas ouverte à l'international. De par son positionnement régional et national, la LP ne propose pas de mobilités sortantes ou entrantes.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche. La formation n'affiche ni adossement à la recherche, ni enseignements spécifiques relatifs à la recherche, à la documentation, à l'intégrité scientifique et à la déontologie. 12 EC participent pourtant à la formation pour plus de 80 % des heures.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Le lien avec le monde socio-économique du territoire est renforcé par un travail collaboratif avec le cluster Nogentech, regroupant une cinquantaine d'entreprises locales. Aucune information n'est fournie sur les LP potentiellement concurrentes. Il n'est pas indiqué l'existence de partenariats. Seulement trois professionnels interviennent pour moins de 20 % des enseignements.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Les objectifs et les compétences visés de la formation sont clairement professionnels, avec une prise en compte des compétences acquises en entreprises. Les méthodes pédagogiques (CM, TD, TP) ne sont pas encore adaptées à une approche par compétences, malgré une déclinaison du programme par blocs de compétences

La formation n'affiche pas de développement et de diversification de ses pratiques pédagogiques.

La formation s'appuie sur un enseignement traditionnel, en présentiel uniquement. Les outils numériques sont présents.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

La formation propose 30 heures de formation à l'anglais, mais aucune mobilité entrante ou sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

La formation a été créée avec la contrainte de l'alternance. Il n'y a par contre aucune offre spécifique relative aux publics de formation continue. Le public est constitué de 100 % d'alternants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation affirme développer et suivre son attractivité auprès de ses différents publics. La formation participe à divers forums de poursuite d'études en IUT et BTS. Elle offre 15 places aux candidats titulaires d'un DUT ou BTS, pour neuf à douze admis les trois dernières années. Aucune information n'est disponible sur l'attractivité réelle de la formation.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation affiche 85 % de réussite sur les trois dernières promotions.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation ne se positionne pas au regard d'une insertion professionnelle affichée de seulement 50 % de ses diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose peut-être des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, mais aucune information n'est disponible à ce propos, si ce n'est un nombre d'intervenants dans la formation qui fluctue selon les données du dossier d'auto-évaluation.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement et fournit un compte rendu assez succinct qui ne permet pas de comprendre l'évolution à venir. La LP dit vouloir se positionner comme une troisième année de BUT, sans préciser lequel, tout en restant un préalable à deux années de spécialisation (poursuite d'études, vers quelle école ?).

Conclusion

Points forts

- Relations de la formation avec le monde socio-économique.

Points faibles

- Faible attractivité,
- Peu d'insertion professionnelle directe,
- Ouverture à l'international.

Recommandations

- Se positionner par rapport à l'offre de formation en BUT,
- Augmenter l'attractivité et le recrutement pour assoir la soutenabilité de la formation,
- Insérer ses diplômés au niveau L, et ne pas devenir une préparation à une école d'ingénieur.

LICENCE PROFESSIONNELLE SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Établissement

Université de technologie de Troyes - UTT

Présentation de la formation

Cette licence professionnelle composée d'un parcours, *Enquêteur technologies numériques*, est destinée à des personnes qui sont déjà en situation d'emploi. Cette formation a en effet été conçue en partenariat entre le centre national de formation de police judiciaire (CNFPJ) et l'UTT et permet de faire monter en compétences des enquêteurs pour lutter contre la cyber-criminalité. Compte tenu de ces spécificités et de la nature sensible des contenus, le dossier est quelques fois imprécis et des réponses ne correspondent pas toujours aux questions posées.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. C'est une licence professionnelle uniquement ouverte à un public de formation continue (agents enquêteurs de l'état issus principalement de la gendarmerie). Elle s'inscrit dans les objectifs de formation de l'établissement, qui propose par ailleurs un master et un Diplôme d'établissement sur la thématique de "sécurité globale".

La formation n'est pas ouverte à l'international. Il n'est pas affiché de mobilité entrante ou sortante les trois dernières années.

La formation n'est adossée à la recherche que par l'intervention d'enseignants chercheurs. Le nombre d'heures enseignées par les enseignants chercheurs est de 20 %. Les étudiants reçoivent une formation en droit importante et un personnel de bibliothèque intervient dans la formation.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation, créée suite à une demande des services d'enquête de l'état, est assurée en partenariat avec le CNFPJ et 80 % des enseignements sont faits par des officiers de la gendarmerie.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Conçue comme une actualisation des connaissances des cyber-enquêteurs, elle s'appuie sur une approche par compétences et les enseignements sont réalisés par des professionnels du secteur de la sécurité des biens et des personnes.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques et s'appuie notamment sur la résolution de situations problèmes.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international dans le sens où la cyber-criminalité s'affranchit des frontières. La formation propose des UE d'anglais et dont les contenus sont en partie rédigés en anglais. Elle forme des enquêteurs qui ont vocation à travailler outre les frontières physiques dans le cadre d'instances européennes.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés au public de la formation continue et en alternance, étant conçue pour répondre aux besoins des enquêteurs de l'état (gendarmerie en poste notamment) et ne s'adressant qu'à ce public.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité dans le cadre particulier d'un public ciblé et restreint, en situation d'emploi au sein d'organismes de sécurité de l'état. Les effectifs correspondent aux capacités d'accueil (24). Les étudiants sont sélectionnés par les organismes de sécurité de l'état.

La formation ne précise pas de dispositif de suivi de ses étudiants. Le taux de réussite est de 100 % tous les étudiants étant en alternance et donc déjà en situation d'emploi. Cette LP permet une actualisation des connaissances.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés n'est pas faite, au regard de ses objectifs spécifiques et de la situation professionnelle des personnes en formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose a priori des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, liés à la nature du partenariat CNFPJ avec l'UTT dont la convention a été plusieurs fois reconduite. Des investissements sont envisagés (RAK) et il est prévu un doublement des effectifs de stagiaires.

La formation ne précise pas de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Il a été mis en place une évaluation des enseignements et un conseil de perfectionnement. Les retours des anciens étudiants revenus en situation d'emploi constituent vraisemblablement le canal de régulation utilisé.

Conclusion

Points forts

- Formation répondant à une demande spécifique et s'appuyant sur un partenariat solide,
- Programme permettant une spécialisation et une actualisation des connaissances répondant aux besoins des services de sécurité de l'état. Ces services sont par ailleurs largement impliqués dans la conception des contenus et de l'organisation de la formation,
- Un taux de 100 % de réussite.

Points faibles

- Caractère particulier de cette formation (sécurité intérieure) qui ne permet pas de renseigner l'intégralité du dossier d'accréditation.

Recommandations

- Cette formation pourrait s'ouvrir davantage, avec des modalités à préciser selon les spécificités des différents publics accueillis.

Observations de l'établissement

A l'attention de M. Thierry COULHON
Président du Hcéres

Le 10 février 2023

Campagne d'évaluation du Hcéres 2022-2023

Objet : Observations sur le rapport d'évaluation du bilan du 1^{er} cycle

Réf. Hcéres : C2023-EV-0101060Y-DEF-PC230023392-RT

1/ Observations sur le rapport de la formation de licence professionnelle *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable*

La licence professionnelle *Maitrise de l'énergie, électricité, développement durable* bénéficie d'un bon taux de réponse à 6 mois (aux alentours de 70%) comme en témoigne l'enquête d'insertion réalisée à 6 mois après l'obtention du diplôme, sur la totalité de la promotion 2020. Cette enquête n'est pas basée sur l'enquête du MESR, mais a été développée par l'UTT, pour connaître le devenir de ses diplômés à court terme. Parallèlement à cette enquête, l'UTT envoie chaque année l'enquête du MESR auprès d'une partie des diplômés de la LP (liste définie par le MESR selon certains critères qui ne permettent pas d'interroger la totalité des diplômés de la promotion) pour connaître leur insertion à 18 et 30 mois. Malgré de nombreuses relances, le pourcentage de répondants est inférieur à l'enquête à 6 mois. Le faible taux de répondants à 18 et 30 mois peut également s'expliquer par le fait que cette formation, qui ne délivre que très peu d'étudiants (entre 21 et 29 sur les promotions 2016, 2017 et 2018), ne favorise pas un sentiment d'appartenance de ces alumni à l'UTT et un intérêt porté aux enquêtes.

2/ Observations sur le rapport de la formation de licence professionnelle *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux*

La licence professionnelle *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux*, exclusivement enseignée par apprentissage, en un an, comprend 30 heures de cours d'anglais pour l'ouverture à l'international, avec un passage de certification obligatoire. Les conseils de perfectionnement permettent d'étudier la cohérence des enseignements avec l'environnement industriel et d'ajuster les cours. Dans ce cadre, le taux de professionnels intervenant augmente et devrait atteindre 30% à la rentrée 2024 : depuis la rentrée 2022, l'UE gestion de projet est confiée à un industriel. Avec en général plus de 90% de réussite, les apprentis LP affichent une grande satisfaction quant à leur encadrement par leur tuteur pédagogique.

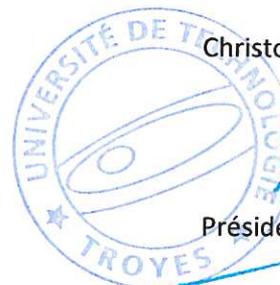
L'insertion professionnelle mentionnée dans le dossier HCERES représente environ 50% des diplômés. Ce taux s'explique par le fait que l'enquête du MESR ne nous permet pas d'interroger la totalité de nos diplômés, contrairement à l'enquête UTT que nous réalisons à 6 mois (taux de réponse de 73%). En effet, la liste des diplômés à interroger est définie par le MESR et réponds à plusieurs critères. Par exemple pour la promotion 2016, les diplômés doivent présenter les caractéristiques suivantes :

- Ayant la nationalité française,
- Ayant obtenu en 2016 une licence professionnelle,
- Nés en 1986 ou après,
- N'ayant pas interrompu leurs études pendant 2 ans ou plus, avant l'obtention du diplôme en 2016,
- Ne s'étant pas réinscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur à la rentrée universitaire 2016/2017 et/ou à la rentrée universitaire 2017/2018.

3/Observations sur le rapport de la formation *Sécurité des biens et des personnes*

Aucune observation pour la formation *Sécurité des biens et des personnes*.

10/2/23



Christophe COLLET
Président de l'UTT

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)